

ARRETE
du Président de la Communauté de Communes des Trois Provinces**Décision prise en vertu d'une délégation donnée par le conseil
communautaire.****Etude préalable au transfert de la compétence
Assainissement collectif**

***Vu les dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération du conseil communautaire 20-053 en date du 11 juillet 2020 autorisant le
Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution des
marchés et accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les
crédits sont inscrits au budget ;
Vu l'inscription au budget des crédits nécessaires à la rémunération des prestations com-
mandées ;***

ARRETE

Article 1^{er} : Le marché 2023-02 relatif à l'étude préalable au transfert de la compétence Assainisse-
ment Collectif est attribué comme suit ;

Désignation du lot	Nom de l'attributaire	Adresse	Montant HT
Lot unique	Gpt ADRIAL CONSEIL / PINTAT AVOCATS	12 Bis, Rue de l'enfer 77130 VILLE ST JACQUES	Tranche ferme : 15 787.50 € Tranche optionnelle : 6 575.00 €

La tranche optionnelle sera affermée dans les conditions prévues dans le dossier de consultation des entreprises.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Sancoins, le 19 décembre 2023

Le Président,
Pierre GUIBLIN

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

Application agréée E.legalite.com

03_AR-018-241800432-20231218-2514CP-AR

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : Cté de Cnes des 3 provinces

Utilisateur : Arnaud

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Actes réglementaires
Numéro de l'acte:	2314CP
Date de la décision:	2023-12-19 00:00:00+01
Objet:	Attribution MAPA 2023-02 - Etude préalable à la prise de compétence Assainissement Collectif
Classification matières/sous-matières:	1.1.3
Identifiant unique:	018-241800432-20231219-2314CP-AR

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
018-241800432-20231219-2314CP-AR-1-1_0.xml	text/xml	952
<i>nom original:</i>		
2314 - Attribution MAPA 2023_02.pdf	application/pdf	91010
<i>nom de métier:</i>		
99_AR-018-241800432-20231219-2314CP-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	91010

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	19 décembre 2023 à 14h33min11s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 décembre 2023 à 14h35min17s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	19 décembre 2023 à 14h35min37s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	19 décembre 2023 à 14h43min03s	Recu par le MIAT le 2023-12-19